

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [patrick bouvier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/9b97fff549237e8f9675ff73>

Date d'obtention : 2023-12-20 19:21:39

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Écoute de la situation. Rencontre avec les intervenants pour remplir la fiche. S'il y a un caractère malveillant, récupérer le téléphone et contacter les policiers. Si pas caractère malveillant, une fois les fiches remplies, contacter les policiers et remettre les cellulaires (s'il y a lieu). Les policiers feront une rencontre de sensibilisation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La complexité des situations de sextage et l'importance de suivre les étapes du protocole, ce qui permet de faire bien les choses. L'important est de s'assurer que la circulation des images cessent le plus rapidement possible.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Outre utiliser le bon ton empathique, même avec les élèves qui ont commis un geste impulsif, gérer l'élève qui a été malveillant et s'assurer qu'il remette son téléphone.